

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 avril 2013

Le Conseil municipal de la commune de BROU s'est réuni en séance ordinaire à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Philippe MASSON, maire.

Présents : M. MASSON maire, M. KIBLOFF 1^{er} adjoint, M. CAILLARD 3^{ème} adjoint, M. COTTEREAU 4^{ème} adjoint, Mme THIRARD 5^{ème} adjointe, M. PELLETIER 6^{ème} adjoint, Mme SALIN 7^{ème} adjointe, Mme RICHE 8^{ème} adjointe, M. BERNARD, Mme GASSELIN, Mme PILON, Mme LESIEUR, M. GRANGER, Mme HUET-CAILLARD, M. HOUDIERE, M. BLONDEAU.

Absents représentés : Mme SARRAZIN 2^{ème} adjointe (pouvoir à Mme THIRARD), M. RESTEGUE (pouvoir à Mme PILON), M. POYAT (pouvoir à Mme SALIN), Mme PLU (pouvoir à M. KIBLOFF), M. MONACO (pouvoir à M. GRANGER), Mme VOUZELAUD (pouvoir à Mme RICHE), Mme FOUSSARD (pouvoir à M. BLONDEAU).

Absents non représentés : M. GENTY, M. LALLET, Mme SCHEFFER-ARTH.

Secrétaire de séance : Mme PILON.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 5 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

I - Compte administratif et compte de gestion de la commune 2012

Monsieur le maire présente le premier sujet à l'ordre du jour, le vote du compte administratif 2012 du budget de la commune et l'approbation de son jumeau élaboré par le Trésorier municipal, le compte de gestion. Étape obligatoire de l'exercice budgétaire, ces deux documents doivent être présentés à l'assemblée communale avant le 30 juin de chaque exercice comptable suivant.

Après avoir précisé que les résultats enregistrés sur ces deux documents sont rigoureusement identiques, Monsieur MASSON cède la parole au premier adjoint, chargé des finances, pour en détailler les écritures.

A noter que chaque conseiller a reçu, avec sa convocation, la balance générale du compte administratif, le détail des chapitres et le récapitulatif général du compte de gestion.

Sous la présidence de Monsieur BERNARD, conformément à l'article L 2121-14 du C G C T, Monsieur KIBLOFF, adjoint aux finances, présente et commente chapitre par chapitre les résultats du compte administratif de la commune de l'exercice 2012 dont les résultats de clôture sont les suivants :

□ Section de fonctionnement

Dépenses	3.118.341,25 Euros
Recettes	3.548.840,98 Euros
Excédent	430.499,73 Euros

□ Section d'investissement

Dépenses	1.299.563,75 Euros
Recettes	968.521,17 Euros
Déficit	331.042,58 Euros

Ces résultats sont identiques à ceux du compte de gestion tenu par la Trésorerie de Brou.

- Le Conseil municipal, après avoir entendu le premier adjoint, et après que le maire a quitté la salle de réunion, approuve à l'unanimité le compte administratif 2012 du budget communal et le compte de gestion 2012 de la commune tenu par le Trésorier de Brou, dont les résultats de clôture sont identiques au compte administratif.**

II - Affectation du résultat 2012

Monsieur KIBLOFF continue de dérouler l'ordre du jour en abordant le point suivant qui concerne l'affectation du résultat de fonctionnement 2012.

Le compte administratif 2012 présentant un excédent de fonctionnement de : 430.499,73 €uros, mais un déficit d'investissement de : 331.042,58 €uros et un déficit des restes à réaliser de : 52.395,00 €uros, l'affectation des résultats est proposée ainsi :

- 383.438,00 €uros en investissement (331.043,00 €uros + 52.395,00 €uros)
- 47.061,73 €uros maintenus en fonctionnement (430.499,73 €uros - 383.438,00 €uros)

- Avis favorable à l'unanimité.**

III - Création des postes nécessaires au fonctionnement de la saison 2013 du parc de loisirs

Comme les années précédentes, il convient de recruter du personnel saisonnier pour le fonctionnement des activités du parc de loisirs durant la saison 2013.

- Le Conseil municipal à la majorité des voix (deux abstentions dont un pouvoir) décide la création des postes suivants :**
 - Six postes d'éducateurs des activités physiques et sportives à temps complet pour l'embauche de surveillants de baignade BEESAN ou BNSSA du 1^{er} juin au 2 septembre 2013
 - Un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps incomplet (10/35^{ème}) pour l'embauche d'un surveillant de baignade BEESAN ou BNSSA les week-ends du 1^{er} juin au 30 juin 2013
 - Deux postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps incomplet pour assurer à la fois l'accueil et le service du snack les week-ends du 1^{er} juin au 30 juin 2013
 - Trois postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet pour assurer à la fois l'accueil et le service du snack du 1^{er} juillet au 2 septembre 2013

IV - Tarif de location du dojo de la salle des sports

Monsieur le maire a été sollicité par une nouvelle association de taekwondo pour occuper les créneaux du dojo, libérés par l'arrêt des activités de la précédente association.

La nouvelle association n'ayant pas son siège social sur la commune, elle ne peut bénéficier de la gratuité de cette mise à disposition. Aussi convient-il de fixer un tarif de location que la commission des finances propose à : 55 €uros par mois.

Ce tarif s'appliquera à toute occupation régulière du dojo ou de la salle de danse par diverses associations sportives ou culturelles non broutaines.

- Avis favorable à l'unanimité.**

V - Abrogation des plans d'alignements sur routes départementales

Monsieur le maire explique que dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil général entend abroger certains plans d'alignements sur le territoire de la commune qui ne présentent plus d'intérêts.

En effet, pour la plupart d'entre eux leur application éventuelle ne se justifie plus et leur inscription en annexe du plan d'urbanisme complique les procédures.

Leur abrogation doit faire l'objet d'un avis favorable du Conseil municipal, ainsi que d'une enquête publique qui pourrait avoir lieu en même temps que l'enquête publique sur le PLU.

Les plans d'alignements concernés sont les suivants :

□ R.D. n° 13	route des Moulins	approuvé le 20 mai 1897
□ R.D. n° 15	rue de Courtalain	approuvé le 27 février 1857
□ R.D. n° 15	Les Bordes	approuvé le 14 décembre 1871
□ R.D. n° 15/4	place de la Nation	approuvé le 27 mai 1879
□ R.D. n° 15/5	rue des Canettes	approuvé le 27 mai 1879
□ R.D. n° 15/6	rue Saint-Jean	approuvé le 24 mai 1889
□ R.D. n° 126	rue de Mottereau	approuvé le 24 mai 1889
□ R.D. n° 921	rues de la Fresnaye et Baudin	approuvé le 20 mai 1897
□ R.D. n° 955	avenue du Général de Gaulle et rue de Châteaudun	approuvé le 18 mars 1854.

□ **Avis favorable, à l'unanimité, à la procédure d'abrogation des plans d'alignements susvisés diligentée par le Conseil général et à l'enquête publique unique avec le Conseil général.**

VI - Décision prise par le maire dans le cadre de sa délégation générale de compétences

Souscription d'un emprunt prévu au budget 2013 auprès de la Caisse d'Epargne pour financer les travaux d'investissement, d'un montant de : 137.000 €uros – taux fixe : 2,92 % – Durée : 10 ans.

INFORMATIONS DIVERSES

□ **Monsieur Masson donne communication :**

- de courriers de la Préfecture et du Conseil général portant sur l'attribution à la commune d'une subvention de : 43.000 €uros sur le fonds de péréquation départemental 2012, suite à la répartition prononcée par la commission permanente du Conseil général le 8 février 2013.
- d'un courrier de Monsieur DOUSSET, Conseiller général, informant de l'attribution d'une subvention de : 8.732 €uros par la commission permanente du Conseil général, correspondant à la répartition du solde du Fonds départemental de péréquation 2012.
- d'un courrier de Monsieur VIGIER, Député, informant du versement d'une subvention de : 8.000 €uros accordée dans le cadre de sa réserve parlementaire pour aider aux travaux de rénovation de la salle des fêtes.
- d'un courrier de Monsieur le Préfet faisant connaître le versement d'une somme de : 26.684 €uros représentant le solde de la subvention relative à la dotation globale d'équipement, allouée pour l'opération : restauration de la toiture de l'église (au total : 38.120 €uros).

- de courriers de remerciements suite à l'attribution d'une subvention communale : Association Aquarelle en Perche – Souvenir Français – L E C A P – Moto-Club de Brou – Brou Association Jeunesse Espoir – Association Prévention Routière – Association Broutaine de Swin ...
- d'un courrier du président du Comité des Oeuvres Sociales (COS) du Personnel de la Commune de Brou informant de la mise en sommeil de cette association à compter du 20 mars 2013.
- d'une correspondance adressée à COFIROUTE suite au changement de dénomination envisagé de l'aire de services de Brou - Frazé située sur l'A 11 en « aire des Manoirs du Perche » et du souhait de la commune d'obtenir la mise en place d'un panneau de signalisation touristique dédié à Brou le long de l'A 11.
- fait part de la remise d'une médaille à la commune par les anciens Sapeurs Pompiers de Paris, en remerciements lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Brou.
- fait un rappel des diverses manifestations à venir : Moto-cross (18 - 19 et 20 mai) – Rassemblement européen de blindés légers de la seconde guerre mondiale (24 - 25 et 26 mai) – Fête de la musique (21 juin) – Feu de Saint-Jean (23 juin) ...

TOUR DE TABLE

- **Madame RICHE** évoque : la distribution du bulletin municipal « printemps / été » ; la fête du printemps de l'UCIA ; les animations du marché local comme Pâques – la fête des mères ainsi que la fête des pères.
- **Madame SALIN** aborde le changement des rythmes scolaires qui fait actuellement l'objet de réunions de travail au sein de la communauté de communes. Elle rappelle que les nouveaux rythmes scolaires seront appliqués dès la rentrée 2013 et que l'académie a choisi pour l'Eure-et-Loir le mercredi matin comme demi-journée supplémentaire.
- **Monsieur CAILLARD** informe des difficultés rencontrées par le personnel communal pour la tonte du fait du mauvais temps qui persiste et perturbe le bon fonctionnement des services.
- **Monsieur KIBLOFF** donne les montants des subventions F D A i C accordées par le Conseil général pour l'exercice 2013, soit :
 - 16.395 Euros pour les travaux de ravalement de la façade arrière de l'hôtel de ville
 - 12.554 Euros pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes
 - 32.200 Euros pour la réfection de la voirie de plusieurs rues
 - 9.000 Euros pour l'acquisition et l'installation de cinq caméras de surveillance.
- **Madame THIRARD** rapporte les remerciements de l'Harmonie pour la subvention communale versée qui a permis de renouveler les tenues des musiciens.
- **Monsieur BLONDEAU** sollicite la pose de panneaux « interdit aux chiens » au square East-Preston.
- **Monsieur MASSON** rappelle les événements et animations suivants : Tournoi badminton du 27 avril – Réunion avec Monsieur Philippe VIGIER, Député, le 29 avril – Remise des prix des maisons fleuries le 2 mai – Cérémonie du 8 mai – Inauguration de la résidence de l'Ozanne le 24 mai – Accueil des nouveaux broutains le 29 mai – Portes ouvertes à la base de loisirs les 1^{er} et 2 juin.

Fin de séance : 21 heures 59